



Donation d'action et garder l'usufruit

Par Ggg

Bonjour ,
aimerais transferer a mon fils pour 150000 euros des actions et garder l'usufruit.
quel seras la méthode de calcul sachant qu j'ai 70 ans
merci

Par yapasdequoi

Bonjour

La réponse a déjà été donnée

[url=https://www.forum-juridique.net/fiscalite/patrimoine/successions/donation-partage-t48423.html]https://www.forum-juridique.net/fiscalite/patrimoine/successions/donation-partage-t48423.html[/url]

vous remerciant de continuer à la suite de la première discussion en utilisant le bouton "répondre"

Bonne soirée.